

L'hon. G. E. Halpenny (secrétaire d'État): J'irai aux renseignements, monsieur l'Orateur, car j'ignore où en est cette question présentement.

(Plus tard)

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État pourrait-il nous dire quels progrès ont été accomplis dans la tâche ardue, qu'est la préparation de la liste des documents qui n'ont pas été déposés à la Chambre?

L'hon. M. Halpenny: Monsieur l'Orateur, au début de la semaine ou à la fin de la semaine dernière, j'ai donné à entendre à l'honorable député que ce renseignement serait déposé.

L'IMMIGRATION

IL FAUDRAIT ACCÉLÉRER LES ADMISSIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Sylvester P. Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Depuis qu'il est chargé de ce portefeuille, a-t-on donné des directives aux fonctionnaires de son ministère pour qu'ils hâtent les formalités d'admission des immigrants?

L'hon. Richard A. Bell (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le ministère n'a jamais manqué de diligence.

LA FONCTION PUBLIQUE

L'AUGMENTATION DES TRAITEMENTS SE FERAIT ATTENDRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question au ministre des Finances? Jeudi et vendredi derniers, il a promis d'essayer de répondre aux questions que je lui avais posées la semaine passée. Est-il maintenant en mesure de dire à la Chambre si, en dépit des recommandations de la Commission du service civil, le gouvernement a refusé d'accorder une augmentation de traitement à certaines catégories de fonctionnaires?

L'hon. George C. Nowlan (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai demandé qu'on me fasse tenir un rapport sur la question, mais je n'ai pas eu le temps d'en prendre connaissance, vu que j'ai été occupé avec le Conseil du Trésor toute la semaine.

M. Knowles: Le ministre pourrait-il nous donner l'assurance qu'il fera son possible pour fournir une réponse à ces questions avant que la Chambre ajourne ses séances, jeudi prochain?

L'hon. M. Nowlan: Le député sait que je fais toujours mon possible.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Chown.

CRÉDITS PROVISOIRES

Il est résolu: Qu'il soit attribué à Sa Majesté, au compte de la présente année financière expirant le 31 mars 1963

Une somme n'excédant pas \$330,089,511.93, soit l'ensemble

a) du douzième du total des montants des articles énumérés au Budget révisé de l'année financière expirant le 31 mars 1963, présenté à la Chambre des communes, à la session actuelle du Parlement, sauf le crédit n° 5 de l'Énergie atomique, le crédit n° 5 de la Société Radio-Canada, les crédits n°s 45 et 50 des Finances, le crédit n° 11 des Forêts, le crédit n° 40 du Travail, les crédits n°s 30 et 35 du Service législatif, les crédits n°s 30, 35, 40, 70, 80, 125 et 130 des Mines et des Relevés techniques, le crédit n° 70 de la Défense nationale, le crédit n° 25 de la Santé nationale et du Bien-être social, les crédits n°s 10, 45 et 90 du Nord canadien et des Ressources nationales, les crédits n°s 5, 45, 70, 100, 105, 125, 145, 168, 170, 180, 190 et 200 des Travaux publics, les crédits n°s 5, 15 et 25 de la Gendarmerie royale du Canada, les crédits n°s 35, 40, 60, 80, 85, 100, 125, 222 et 225 des Transports, le crédit n° L20 des Prêts, placements et avances, \$292,175,958.00;

b) d'un autre douzième des montants que représentent, audit Budget révisé, l'article 25 de la Production de défense, l'article 5 des Affaires extérieures, l'article 105 du Nord canadien et des Ressources nationales, \$1,842,041.67;

c) du douzième du total des montants des articles énumérés au Budget supplémentaire (A) pour l'année financière expirant le 31 mars 1963, sauf le crédit 112a des Affaires extérieures, les crédits 213a et 222a des Transports, \$8,738,178.92;

d) des dix douzièmes du total des montants des articles énumérés au Budget supplémentaire (B) pour l'année financière expirant le 31 mars 1963, \$27,333,333.34.

(Texte)

M. Perron: Monsieur le président, à l'ajournement, hier soir, je parlais de la joie qu'éprouvaient les membres de la Chambre des communes à l'idée de pouvoir envisager les fêtes du centenaire de la Confédération, en 1967, dans un climat de bilinguisme et de double culture en ce Canada qui est certainement capable d'offrir le meilleur régime de vie à un peuple aspirant à la sécurité et à la liberté, ce à quoi tout le monde aspire.

Pour revenir au débat sur le budget que nous discutons présentement, je comprends que ce budget a été présenté le printemps dernier alors qu'il n'y avait en cette Chambre aucun créditiste et que très peu nombreux étaient ceux qui avaient eu l'occasion de discuter privément des problèmes monétaires sous l'aspect créditiste, à l'époque. C'est pour quoi on nous demande actuellement d'adopter un budget comprenant des sommes aussi importantes que \$1,616,412,380 pour la Défense nationale. On y relève également des montants aussi importants que \$788,181,300 au service de la dette nationale, alors qu'on nous